Vous pouvez utiliser le guichet virtuel ci-dessous pour commander un document officiel ou effectuer une demande de renseignements, en indiquant les motifs de votre requête et vos coordonnées.

Les documents qui peuvent être commandés sont :

- Attestation de domicile (= de résidence)
- Attestation de domicile pour le chômage ou allocations familiales
- Attestation de séjour
- Attestation de séjour pour le chômage ou allocations familiales
- Attestation de départ.

Des renseignements peuvent être demandés sur un habitant d'Ecublens, à savoir :

- L'état civil
- La date de naissance
- L'adresse
- Les dates d'arrivée et de départ
- Le précédent lieu de séjour
- La destination.

Selon la nature de votre demande, des informations complémentaires peuvent être demandées.

Dès réception, votre requête sera traitée dans les meilleurs délais et vous serez prochainement avisé de la suite que nous y donnerons.

Guichet virtuel

Phoca PDF